

Animateur Général du Contrat Territorial Vienne Aval

Synthèse de l'offre

Employeur :	SYRVA
Grade :	Technicien principal de 2ème classe
Référence :	O08617106407
Date de dépôt de l'offre :	26/10/2017
Type d'emploi :	Emploi permanent
Temps de travail :	Complet
Durée :	35h00
Nombre de postes :	1
Poste à pourvoir le :	04/12/2017
Date limite de candidature :	22/11/2017

Lieu de travail

Département du lieu de travail :	Vienne
Lieu de travail :	8 rue du 8 mai 1945 86210 Bonneuil matours

Détails de l'offre

Emploi fonctionnel :	Non
Grade(s) :	Technicien principal de 2ème classe
Famille de métier :	Développement territorial
Métier(s) :	Chargée / Chargé du développement territorial

Descriptif de l'emploi :

L'animateur général assure la coordination de l'ensemble du programme et des différents intervenants du Contrat Territorial conformément aux éléments inscrits dans le contrat. Il est le responsable de projet du contrat. Il a en charge de maîtriser : le programme d'actions, la complexité des enjeux portant à la fois sur l'hydromorphologie des cours d'eau et sur les pollutions diffuses d'origine essentiellement agricole. Compte tenu de la diversité des acteurs engagés dans le contrat, il doit favoriser l'adhésion des acteurs et contribuer à maintenir la dynamique sur le territoire avec l'aide de l'animateur agricole et l'animateur milieu aquatique. Il doit coordonner les maîtres d'ouvrages, entretenir les relations avec les partenaires, organiser la gouvernance, suivre les actions et réaliser les bilans et représenter le contrat territorial localement. L'animateur général est la personne référente pour les animateurs techniques milieux aquatiques, Éducation-Communication et agricoles. Plus spécifiquement, il a pour mission de gérer, d'organiser et d'encadrer l'ensemble des missions d'animation pour une meilleure

cohérence d'ensemble (relations fonctionnelles). De même, Il est en charge de préparer et d'animer les comités de pilotage. Dans le cadre de sa mission, il assurera de manière distincte les missions d'animations techniques milieux aquatiques et/ou Éducation-Communication.

Profil demandé :

CONNAISSANCES ET COMPETENCES:

- Bac + 2 (Gestion et maîtrise de l'eau : GEMEAU, Gestion et protection de la nature : GPN),
- Connaissances dans l'animation et la communication, et en milieux aquatiques,
- Connaissances des collectivités territoriales.

QUALITES:

- Relationnelles et rédactionnelles,
- Rigueur, organisation, autonomie, diplomatie et esprit d'initiatives.

Mission :

Organiser, coordonner le contrat de territoire Vienne Aval

- Élaborer puis animer le programme d'action du Contrat Territorial Vienne Aval,
- Assurer le suivi administratif et financier des actions transversales et de coordonner l'ensemble des dossiers,
- Préparer et animer le comité de pilotage, organiser / participer aux comités techniques agricoles et milieu aquatique,
- Assister et conseiller les maîtrises d'ouvrages signataires du Contrat Territorial

Animer, communiquer et sensibiliser

- Rencontrer les partenaires (réunions publiques, intervention auprès des Collectivités, comités techniques, renseignement des tableaux de suivi, mis en place des indicateurs...),
- Assurer le relais vis à vis des partenaires financiers : élaboration, organisation et suivi des comités des financeurs
- Assister les animateurs " agricole et milieu aquatique " pour l'élaboration et le suivi des comités techniques
- Conseil auprès des maîtrises d'ouvrages et signataires
- Contribuer à l'élaboration des actions de communication et de sensibilisation: réalisation de mailings, développement du site internet, livrets, fiches techniques....)

Suivi du contrat du contrat de territoire Vienne Aval

- Suivi et évaluation du programme d'action du CT :
- Mise en œuvre des indicateurs de suivi et compléter le tableau de bord des actions du contrat
- Suivi du calendrier des actions du Contrat en ligne
- Rédaction des bilans annuels, à mi-parcours et en fin de contrat
- Effectue les démarches administratives nécessaires à la mise en œuvre du contrat
- Évalue les actions menées et leur efficacité.

Participation aux groupes de travail interprofessionnels :

- " Réseau Re-Sources ", TMR
- Consultations SDAGE, SAGE Vienne, SDE

Contribution interne

- Participation occasionnelle aux réunions de Bureau suivants dossiers abordés à la demande du Président, vice-présidents ou des Elus au Bureau.
- A l'élaboration du budget du programme travaux

Mission particulière confié par le syndicat de rivière

- Il assure de manière distincte les missions d'animations techniques milieux aquatiques et/ou Éducation-Communication pour le compte du SYRVA
- Pour cela, il met en œuvre l'animation Educ-Com et Milieux aquatiques du CTVA par la mise en place des comités techniques, de suivi mensuel des actions,
- Dans ce cadre, il peut se voir appuyer par un stagiaire scolaire qu'il devra encadrer

Contact et informations complémentaires :

Salaire: Rémunéré sur le grade de Technicien principal de 2ème classe -

2ème échelon

Courriel : secretariat@syrva.fr

Téléphone : 05 49 85 20 09

Travailleurs handicapés :

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.